

Les ECHOS

Neuilly-Plaisance

-conférence-

LE BIO PARFAIT

faut pas pousser...

p.9

Conférence
LE BIO PARFAIT

p.12

La fibre

17 DÉCEMBRE

APÉRO DU MAIRE

p.19

Apéro du Maire

Service voiturier
Permanence téléphonique
24/24 et 7/7 jours
Club des Petits Planteurs
SOS Voirie
Apéro du Maire

Recrutement Express
Club des Bénévoles
Moments d'Exception
Moyens d'Amour
Cinéma
La Fauvette
Agriculture à Portée de mains

L'exception

NOCÉENNE

Ambassadeur du Tri
Cy-clopes
Charte Qualité
Conseil des Jeunes et des Aînés
Navettes gratuites

Trop plein de sons
Forfait unique CHASC
Studio de Musique
Sécurité Banques
Stationnement gratuit

100% Plaisance



- 3 ÉDITO DU MAIRE**
4 DOSSIER DU MOIS
 L'EXCEPTION NOCÉENNE
8 FOCUS
 UN SÉJOUR À LA MONTAGNE
9 LA VIE NOCÉENNE
9 CONFÉRENCE : LE BIO PARFAIT,
 FAUT PAS POUSSER !
 AIDE À L'ACHAT DE "VÉHICULES
 PROPRES"
10 RETOUR SUR LE 17^{ÈME} SALON
 DES ARTS CRÉATIFS
 SALON DES TERROIRS,
 UN BON CRU 2017
 UNE POPULARITÉ QUI N'EST
 PLUS À PROUVER

- 11 CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE**
 PASSAGE DE LA FLAMME SACRÉE
 REPAS DES ANCIENS
 COMBATTANTS
12 LA FIBRE ARRIVE À NEUILLY-PLAISANCE !
 NOUVEAU : UN PLAN
 INTERACTIF DES TRAVAUX
13 BOUCHONS D'AMOUR
 CONCERT CARRITATIF GOSPEL
14 SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE
14 VOS DÉMARCHES EN LIGNE
 24/24 ET 7/7J
 CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE DE
 REMISE DES DIPLOMES AUX
 COLLÉGIENS DE 3^{ÈME}
15 UNE VINGTAINE D'ÉDITEURS
 JEUNESSE À RENCONTRER
 6^{ÈME} JOURNÉE LITTÉRAIRE
16 MOMENT D'EXCEPTION
18 OPÉRATION "CHOCOLATS
 SOLIDAIRES" POUR LE COLLÈGE
 JEAN MOULIN
 COFFRE À JOUETS
19 NOËL À NEUILLY-PLAISANCE
 17 DÉCEMBRE : RENDEZ-VOUS
 À L'APÉRO DU MAIRE
20 SALON DES CRÉATEURS
 ETHNIQUES
 CONCOURS DE HIP-HOP, APPEL
 À CANDIDATURE
 CONCERT ROCK-PUNK TROP
 PLEIN DE SONS
21 FOYER DE L'AMITÉ
 "L'ESCAPADE"
 SALON TOUTES COLLECTIONS,
 LE RENDEZ-VOUS DES
 COLLECTIONNEURS
 TALENT NOCÉEN "JEFF"
22 LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
 "GUY DE MAUPASSANT
 PROPOSE...
 SUCCÈS AUX... ÉCHECS POUR
 L'ÉCOLE DU CENTRE
23 EXCELLENTS RÉSULTATS DU
 NPS KARATÉ CLUB
 STAGE DE "L'ENTENTE JUDO
 93" EN DORDOGNE
24 "LA PEPIN'ARTISTES"
 2^{ÈME} ÉDITION - EXPOSITION
 DU 9 AU 10 DÉCEMBRE 2017
 VOS ACHATS REMBOURSÉS
 AVEC L'UCEAI+ !
25 COMMERÇANTS
27 COURRIER DES NOCÉENS
28 JEUX/ÉTAT CIVIL
29 BLOC NOTES
31 TRIBUNES POLITIQUES

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES MOIS

DÉCEMBRE 2017

Du 1^{er} au 31 décembre

Jeu-concours des commerçants UCEAI+ "Vos achats remboursés"

Vendredi 1^{er} décembre

19h30 - Projection spéciale "Jeune femme" - Cinéma municipal la "Fauvette"

Samedi 2 décembre

14h : Concours de dictée - Salle des Fêtes

14h : Séance Ciné-ma Différence - Cinéma municipal la "Fauvette"

Dimanche 3 décembre

16h : Moment d'Exception "Danse sportive" - Salle des Fêtes

Mardi 5 décembre

19h : Cérémonie commémorative Morts d'Afrique du Nord - Square Le Souvenir Français

Mercredi 6 décembre

16h30 : Club des 4/6 ans - Bibliothèque municipale

18h : Club des Ados - Bibliothèque municipale

Judi 7 décembre

21h : Projection spéciale du film "Jeff" - Cinéma municipal "La Fauvette"

Samedi 9 décembre

De 10h à 18h : Vente spéciale EMMAUS - Rue Paul Doumer

De 10h à 19h : Salon du Livre Jeunesse - Salle des Fêtes

11h : Inauguration du Salon du Livre Jeunesse et remise des récompenses du Concours de dictée - Salle des Fêtes

14h : Ateliers de Jo - Bibliothèque municipale

De 8h à 19h : PEPINARTISTE - La jardinerie de Chalet

Dimanche 10 décembre

De 10h à 19h : Salon du Livre Jeunesse - Salle des Fêtes

De 14h30 à 19h : Salon des Créateurs Ethniques - 3 rue Marcel Dassault

De 8h à 19h : PEPINARTISTE - La jardinerie de Chalet

Samedi 16 décembre

De 10h à 11h30 : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale

10h30 : Cérémonie commémorative Bataille du Plateau d'Avron - Cimetière municipal

11h : Cérémonie commémorative - Monument aux Morts Plateau d'Avron

14h : Ateliers de Jo - Bibliothèque municipale

16h : Séance Ciné-Goûter - Cinéma municipal "La Fauvette"

17h : Heure du conte - Bibliothèque municipale

Dimanche 17 décembre

De 9h à 12h30 : Opération 100% Plaisir - Avenue du Maréchal Foch

De 11h à 12h30 : Apéro du Maire - Café du Marché

14h : Loto de l'Entente Cycliste - Salle des Fêtes

Mardi 26 décembre

De 14h à 19h : Don du sang - Salle des Fêtes

JANVIER 2018

Mercredi 10 janvier

16h30 : Club des 4-6 ans - Bibliothèque municipale

18h : Club Ados - Bibliothèque municipale

Samedi 13 janvier

10h : Club des bébés lecteurs - Bibliothèque municipale

14h : Ateliers de JO - Bibliothèque municipale

Dimanche 14 janvier

11h30 : Tirage au sort du jeu "Vos achats remboursés" - Avenue du Maréchal Foch

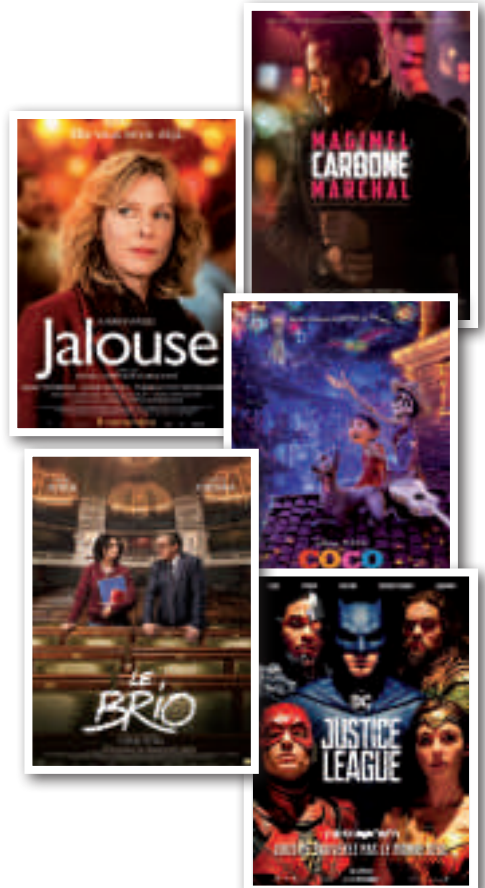
14h : Loto de l'Entente Cycliste - Salle des Fêtes

Dimanche 21 janvier

De 8h30 à 17h : Salon Toutes Collections - Salle des Fêtes

Samedi 27 janvier

De 10h à 11h30 : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale



Ciné-MaDifférence

Samedi 2 décembre à 14h



"La Fauvette" vous propose samedi 2 décembre prochain, la séance Ciné-ma différence avec la comédie française "Daddy cool". Entre rires et émotions laissez-vous emporter par le drôle de couple

Vincent Elbaz et Laurence Arné.

Durée : 1h37 - VFST-SME - Tout public

Tarif unique : 3€

Les séances Ciné-ma différence sont accessibles aux personnes en situation de handicap, aussi le nombre de places en fauteuil roulant est limité. Merci donc de vous inscrire préalablement au 01 43 00 11 38.

Plus d'infos sur le site Web de la Ville





Quand 2017 tire sa révérence...

Fin novembre, l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité (AMF) organisait son 100^{ème} Congrès, Porte de Versailles à Paris.

Celle-ci, créée il y a 110 ans, regroupe la quasi-totalité des 36 681 communes de France, sans aucune discrimination liée à leur taille ou à l'appartenance politique de leur maire.

Sa forte représentativité en fait donc un interlocuteur incontournable des autorités de l'Etat comme en attestent les interventions du Président de La République et du 1er ministre lors de ce Congrès.

Le thème de cette année était particulièrement évocateur : "Réussir la France avec ses communes".

La commune constitue en effet la collectivité de base, qualifiée parfois de "Petite patrie", dans laquelle chaque citoyen est à même de se reconnaître et qui regroupe des valeurs de participation, de proximité et de socle démocratique, sachant que le Maire est l'élu le plus apprécié des Français.

Le président Macron ne s'y est d'ailleurs pas trompé, affirmant lors de son intervention devant les Maires, qu'il avait "besoin d'eux".

A cette occasion, il a confirmé la suppression de la Taxe d'habitation pour 80 % des ménages sur 3 ans (baisse de 30 % en 2018, 65% en 2019 et 100 % en 2020).

Le débat est ouvert entre les partisans de cette mesure, qui affirment que celle-ci rendra du pouvoir d'achat aux personnes concernées et ses adversaires qui prévoient que la compensation "à l'euro près", promise par le Président, ne sera pas pérenne.

Mais plus encore, Emmanuel MACRON a confirmé également la "refonte en profondeur de la fiscalité locale" pour

2020, promettant aux maires une "autonomie financière et fiscale", nécessaire en effet lorsque l'on constate l'influence majeure de l'Etat dans l'élaboration des Budgets locaux.

A Neuilly-Plaisance, l'année 2017 tire sa révérence en beauté.

En ce mois de décembre, les festivités seront à l'honneur avec les 23 et 24 des animations pour tous les goûts et tous les âges ainsi que les idées cadeaux que vous pourrez trouver en visitant le salon du Livre de Jeunesse.

Vos commerçants de l'UCEAI + vous proposeront, quant à eux, une grande opération commerciale.

A l'heure du débat sur l'écriture inclusive, vous pourrez également réviser les fondamentaux de l'orthographe et de la grammaire lors de la Journée littéraire, en attendant l'arrivée de la Fibre dont une première phase de commercialisation débutera en janvier.

Enfin, je vous propose de nous retrouver en toute convivialité et sans rendez-vous, le dimanche 17 décembre à l'occasion du dernier "Apéro du Maire" de l'année.

A cette occasion, vous pourrez me faire part des difficultés éventuelles que vous rencontrez à Neuilly-Plaisance ou de vos idées ou suggestions que nous pourrions mettre en œuvre ensemble, dans l'intérêt de tous les Nocéens.

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter avec l'ensemble de l'Équipe municipale, d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK



L'exception NOCÉENNE



Neuilly-Plaisance est une ville d'exception non seulement sur le plan environnemental (Plateau d'Avron, Bords de Marne...), mais aussi en raison du foisonnement des services et activités que le Maire et les élus municipaux proposent.

La ville en a parfois été le précurseur, rejointe depuis par d'autres communes. Pour certains autres, elle reste la seule à les proposer.

Gros plan sur cette Exception nocéenne qui constitue une réalité vivante au bénéfice de tous !

(le détail des éléments de ce dossier est consultable dans le "guide municipal" 2017-2018 que tous les Nocéens ont reçu à leur domicile fin août.)

Les "Apéros" du Maire



Outre ses permanences du mercredi après-midi en Mairie, **Christian DEMUYNCK** a institué les "Apéros du Maire" au cours desquels il rencontre les Nocéens sans rendez-vous, pour aborder tous les sujets du quotidien à Neuilly-Plaisance. Prochain Apéro du Maire : **dimanche 17 décembre**.

Service voiturier GRATUIT



Neuilly-Plaisance est la seule ville à vous proposer un service voiturier entièrement gratuit. A votre disposition les jeudis et dimanches, de 9 h à 13 h, les voituriers situés devant la Mairie garent votre voiture et vous la rendent une fois vos achats réalisés.

Stationnement GRATUIT

Afin de favoriser la rotation des véhicules dans les quartiers commerçants, la Ville a opté pour un système de stationnement gratuit adapté à chaque quartier et répondant aux besoins des riverains, comme des professionnels.

Navettes GRATUITES

Neuilly-Plaisance propose un service de navettes gratuites, disponibles sur réservation, pour vous rendre sur le marché ou chez vos commerçants. Pour les personnes à mobilité réduite, une navette est mise à disposition le mercredi.



Permanence standard Mairie

Vous rencontrez une difficulté ? Vous souhaitez des informations sur ce qui se passe en Ville ? La permanence de la Mairie vous répond à chaque heure du jour et de la nuit puisqu'elle est accessible 24h/24, 7 jours/7.

Sécurité banque



Ce service est mis gratuitement à la disposition des seniors souhaitant se rendre à leur banque. Une voiture de la Police municipale vient chercher la personne âgée et la ramène à son domicile.

Charte qualité



Par la signature d'une grande Charte, ce sont environ 80 commerçants, artisans et chefs d'entreprises qui s'engagent pour vous dans une démarche qualité visant à favoriser le maintien et le développement des services de proximité, au cœur de notre vie quotidienne.



Recrutement express

La lutte contre le chômage constitue une priorité de l'Etat. Neuilly-Plaisance a décidé de prendre sa part en proposant des entretiens express pouvant déboucher sur des recrutements au sein des services municipaux.

L'Ambassadrice du tri et de l'environnement



Afin de sensibiliser chaque Nocéen à l'importance du tri des déchets, aux consignes de recyclage et aux heures de passage des différents camions-bennes, Neuilly-Plaisance a recruté il y a plusieurs années une ambassadrice du tri.

Un forfait, trois activités



Faciliter l'accès de tous au plus grand nombre d'activités ! Au CMASC, (Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle), un forfait unique vous permet d'accéder à trois activités, parmi toutes celles proposées, en fonction des disponibilités bien-sûr.

Studio de Musique



Ce local, doté d'un matériel professionnel (ampli, console, enceinte, micros...) et d'un studio d'enregistrement, est mis gratuitement à disposition des groupes de musique nocéens.

TPS



Neuilly-Plaisance vous propose périodiquement des concerts, des pièces de théâtre, de danse accessibles à tous les publics nocéens. "Venez comme vous êtes" est le seul mot d'ordre à respecter !

Moments d'EXCEPTION



"Trop Plein de Sons" est un "tremplin" proposé à des groupes de musiques nocéens venus de tous les horizons. Souvent jeunes, toujours de qualité, ceux-ci profitent d'un espace de répétitions et de concert qui permet de confronter les musiciens à un public parfois exigeant, et qui a déjà propulsé les meilleurs jusqu'aux grandes scènes parisiennes !

CY-CLOPEURS



Ces nouveaux cendriers sont installés en divers points de la Ville. De couleur rouge, designs et écologiques, ils récoltent les mégots de cigarettes, et les recyclent en mobilier d'extérieur. Vous n'en verrez pas d'autres en Seine-Saint-Denis !

SOS voirie

Si vous constatez une dégradation de la chaussée, un défaut d'entretien du trottoir, un candélabre qui ne fonctionne pas... Pensez à le signaler en appelant le service "Urgences voirie" au 01 43 00 55 00, ou directement en Mairie (24h/24) en cas d'urgence.

Le club des bénévoles



Christian DEMUYNCK a décidé de valoriser le dévouement et la disponibilité des Nocéens en créant un club rassemblant ces personnes autour de valeurs communes comme le don de soi, le désintéressement, la disponibilité et l'amour des autres.

Cinéma La Fauvette



Ce cinéma municipal vous propose des films d'actualité, des Séances de légendes (consacrées aux grands classiques), des rencontres avec les cinéastes, des cinégoûters, ainsi que des séances "Ciné-ma différence" sensibilisant chacun à l'altérité. Et tout cela, à des tarifs défiant toute concurrence.

Opérations "100% plaisir"



Des dimanches 100% plaisir attirent de nombreux Nocéens tout au long de l'année, en centre-ville en plus de profiter du commerce local, notamment sur le temps du marché. Musiques, animations, jeux de société, démonstrations sportives ou associatives, il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts.

La garderie du DANCEFLOOR



Vous êtes nombreux à participer avec enthousiasme aux dancefloors. Ce que vous ne savez peut être pas, c'est qu'un service de garderie est à votre disposition, pour permettre aux jeunes parents de profiter pleinement de leur soirée.

Conseils des jeunes et des aînés

Neuilly-Plaisance est l'une des rares villes à avoir créé à la fois un Conseil des jeunes et un Conseil des aînés, afin de conjuguer audace et expérience de leurs réalisations ou propositions respectives, au profit de tous les Nocéens. Les aînés interviennent notamment dans les écoles ou au sein des comités de lecture de la bibliothèque ; les jeunes réalisent, entre autres, des collectes alimentaires et de vêtements...



Bouchons d'Amour



Neuilly-Plaisance, associée à l'association humanitaire : les Bouchons d'Amour, a installé des conteneurs destinés à recueillir des bouchons en plastique, dans les écoles élémentaires et maternelles comme à la Mairie et à la Piscine. Un grand concours, entre les établissements scolaires de la Ville est par ailleurs organisé depuis 3 ans.

LE CLUB DES PETITS PLANTEURS

Il a été conçu pour les jardiniers "en herbe", âgés entre 1 an et 14 ans, invités à venir labourer, semer, arroser, désherber, récolter... et suivre régulièrement la croissance de leur plantation sur la "Prairie des Petits Planteurs", grand terrain de 5 000 m² situé dans le Parc des Coteaux d'Avron.



L'Agriculture à portée de mains

Depuis plusieurs années, la Ville a créé de véritables "aventures agricoles" dont les acteurs sont les Nocéens et notamment, les plus jeunes d'entre eux. Celles-ci se déroulent au Plateau d'Avron sur une parcelle de 500 m² dédiée aux cultures puis aux récoltes... Se sont notamment succédées les opérations : du Blé au pain, la Belle de Neuilly-Plaisance, la Betterave et le Tournesol ...



UN SÉJOUR

À LA MONTAGNE

La neige commence à tomber en Haute-Savoie, et notamment à Sixt, petite station des Alpes de 770 habitants, classée parmi les plus beaux villages de France. C'est l'occasion de revenir sur un service municipal un peu particulier, puisqu'il est situé à quelques 550 kilomètres de Neuilly-Plaisance.

Le Choucas, hôtel familial "deux étoiles" accueille depuis de très nombreuses années des classes de neige, pour le plus grand bonheur

des petits Nocéens. C'est l'occasion pour eux de découvrir un nouvel environnement plein de surprises et de richesses pédagogiques.

Ainsi, plusieurs générations d'enfants ont connu les équipes qui se sont succédées, qu'il s'agisse des Directeurs ou des moniteurs. Les écoliers profitent de séjours adaptés aux congés scolaires, 8 jours pour les maternelles, 10 pour les écoles primaires. En lien avec les instituteurs, toujours à l'initiative de ces voyages, les enfants découvrent la

vie locale, le patrimoine, la faune et la flore de haute montagne.

Certains peuvent même pratiquer l'escalade, le VTT, le ski... suivant les saisons. Parfois, ces séjours inspirent les écoliers, certaines classes allant jusqu'à écrire des nouvelles où des détectives en herbe élucident le meurtre de gentils accompagnateurs.

L'établissement a su se renouveler et aujourd'hui, les écoles reconnaissent l'effort de la Municipalité pour ouvrir les séjours à tous les enfants, qu'il s'agisse d'élargir les dates disponibles ou de fixer les tarifs les plus bas possibles.

Hôtel le CHOUCAS



Une environnement exceptionnel...

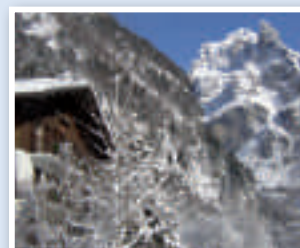
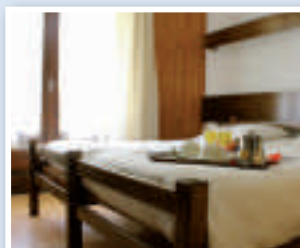
EN QUELQUES CHIFFRES

- **La ville prend en charge 40 à 60% de chaque séjour**
- **Une centaine d'enfants accueillis en automne et en hiver**
- **Une cinquantaine d'enfants accueillis au printemps et en été**

UN HÔTEL POUR TOUS

Le Choucas est polyvalent. Point de départ d'escapades où les cascades offrent un cadre idyllique pour les marmottes, l'hôtel accueille aussi bien des colonies d'adolescents, les membres du Foyer

municipal ou le grand public. Les touristes profitent ainsi d'un chalet savoyard situé au pied du Grand massif, un site connu pour ses 250 km de pistes de ski.



CONFÉRENCE : LE BIO PARFAIT, FAUT PAS POUSSER !

En 2017, l'agriculture biologique poursuit sa croissance spectaculaire en France. En effet, avec une consommation des ménages qui a bondi de +21 % entre 2015 en 2016 et un marché total qui dépasse 7 milliards d'euros*, les Français confirment clairement leur envie de consommer des produits respectueux de la Nature et de l'Homme.

Mais que savons-nous vraiment sur les produits et l'agriculture BIO ? Qu'y a-t-il dans nos assiettes ? Pour tenter de répondre à ces questions, la ville de Neuilly-Plaisance organise une **conférence le mardi 5 décembre 2017 à 19h30** à la Salle des Fêtes.

Animée par **Anna MIQUEL** "blogueuse food", cette conférence se déroulera en présence de professionnels tels que **Gil RIVIERE-WEKSTEIN**, journaliste spécialisé en agriculture et environnement, **Christophe MOISAND** chef étoilé

au Céladon et un **médecin nutritionniste**.

Grâce à leur expertise, vous pourrez comprendre quels sont les enjeux et les conséquences de cet enthousiasme de la consommation de produits BIO.

Pour participer à cette soirée, réservez votre place dès maintenant sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou rendez-vous à l'accueil de la Mairie.

**source de l'Agence BIO 2017*

-conférence-
LE BIO PARFAIT
faut pas pousser...

Informations pratiques

Conférence "Le BIO parfait, faut pas pousser !"

Mardi 5 décembre 2017 à 19h30

Entrée gratuite.

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch,
93360 Neuilly-Plaisance

Infos : www.mairie-neuillyplaisance.com

Tél. 01 43 00 96 16



AIDE A L'ACHAT DE "VÉHICULES PROPRES"

Assez régulièrement désormais, une circulation alternée des véhicules est imposée par la Préfecture de Police de Paris concernant la capitale et un certain nombre de communes limitrophes.

La raison en est due à des épisodes de pollution atmosphérique aux particules fines et au dioxyde d'azote. La Métropole du Grand Paris (MGP) s'engage également en faveur de la qualité de l'air qui représente aujourd'hui un véritable défi environnemental mais aussi économique et social.

En effet, depuis le 30 septembre, la MGP a mis en place l'opération "Métropole roule propre". Celle-ci consiste à octroyer une aide pouvant aller jusqu'à 5 000 euros aux personnes résidant dans l'une des 131

communes de la MGP et désirant acquérir un véhicule électrique, hybride rechargeable ou hydrogène, neuf ou d'occasion de moins de 5 ans, en remplacement d'un véhicule ancien et polluant (immatriculé avant le 31 décembre 1996), détenu depuis au moins un an. Cette aide financière est cumulable avec la prime d'Etat.

Le dossier complet est téléchargeable sur le site de la MGP en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.metropolegrandparis.fr/fr/content/roulez-pour-la-planete-avec-la-metropole-du-grand-paris>

Retour sur le 17^{ème} SALON DES ARTS CRÉATIFS de Neuilly-Plaisance



Les 18 et 19 novembre derniers, lors du 17^{ème} Salon des Arts Créatifs, Neuilly-Plaisance a accueilli 34 artistes exposants. Les visiteurs ont pu commencer leurs achats de Noël avec des idées cadeaux en pagaille bijoux, peinture, sac, photos, tissus...



André PÉLISSIER, Maire adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire accompagné de membres du Conseil municipal ont tenu à remercier l'ensemble des acteurs de cette manifestation, les nombreux exposants, les bénévoles du Lions Club Neuilly Dhuy et bien-sûr les visiteurs nombreux et généreux.

Sur la photo de gauche à droite : **Martine LAMAURT** (Conseillère municipale déléguée aux associations), **Martine MOHEN DELAPORTE** (Maire adjointe déléguée à la Jeunesse), **Serge VALLÉE** (Maire adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation), **M. BELLOC** (Président du Lions Club Neuilly Dhuy) et **M. GAUVERIT** (membre du Lions Club Neuilly Dhuy) et **André PÉLISSIER** au premier plan.

Salon des Terroirs, un bon cru 2017

Epices, vin, fromage, charcuterie, champagne... c'est sous la houlette de **Charles CADET** Conseiller municipal délégué à l'Artisanat que la 18^{ème} édition du Salon des Terroirs s'est déroulée les 25 et 26 novembre derniers. Cette année, le salon a été inauguré en présence de nombreux élus du Conseil municipal et de visiteurs férus de produits du terroir.



De gauche à droite : Evelyne BONGARD, André PÉLISSIER, Charles CADET

Une popularité qui n'est plus à prouver !

Vendredi 24 novembre **Charles BENARROCH** présentait son livre autobiographique lors d'une soirée spéciale "Talent nocéen" à la Bibliothèque Municipale. Interview, séance de dédicaces et concert, un solide programme et un public conquis !



Charles BENARROCH répondant aux questions lors de la séquence interview



Le public, venu nombreux, écouter le talent nocéen Charles BENARROCH

Retrouvez toutes les photos des événements sur www.mairie-neuillyplaisance.com

Cérémonies du 11 novembre

Cette année encore, les cérémonies du 11 novembre regroupaient le 99^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 et le 47^{ème} anniversaire de la Mort du Général DE GAULLE, le 9 novembre 1970.

Celles-ci se sont déroulées sous la présidence de **Christian DEMUYNCK**, en présence de **Michèle CHOULET**, Conseillère Départementale et d'élus municipaux. Square Jean Mermoz, hommage était rendu à Charles DE GAULLE, jeune capitaine durant la Grande Guerre. L'assistance devait se retrouver, ensuite, Square "Le Souvenir français", dans le cadre du 99^{ème} Anniversaire de l'Armistice de 1918.

Devant le Monument aux Morts et en présence de jeunes de la M.C.J., de collégiennes qu'accompagnait **M. Jean-Henri REYNIER**, Principal du Collège Jean Moulin, de membres des associa-

tions d'anciens combattants (FNACA et UNC), le Souvenir français, et de très nombreux Nocéens, un membre du Conseil des Aînés devait lire la lettre d'un poilu adressée à ses parents. Puis les collégiens ont lu à leur tour un message, délivré par l'UFAC.

Enfin, le Maire prononçait une allocution évoquant l'offensive de 1917 dite du "Chemin des Dames" mais aussi le devoir de Mémoire nécessaire pour lutter contre l'oubli, à l'heure où les réseaux sociaux ont tendance à mettre événements anodins et faits historiques sur le même plan.



Christian DEMUYNCK durant son allocution.



Des élèves du Collège Jean-Moulin lisent un message de l'Association Française des Anciens Combattants.

PASSAGE DE LA FLAMME SACRÉE

Prélevée à l'Arc de Triomphe, la Flamme Sacrée portée par une petite fille, est passée, le 30 octobre, à Neuilly-Plaisance par le boulevard Gallieni avant d'être acheminée à Verdun (Meuse), haut-lieu de la Grande Guerre.

Une cérémonie a eu lieu en présence de **Martine MOHEN-DELAPORTE**, Maire Adjoint déléguée à la Jeunesse, de **Martine LAMAURT** Conseillère municipale déléguée aux Associations et de représentants des associations d'anciens combattants (FNACA et UNC) du Souvenir français, des porte-drapeaux, de jeunes de la M.C.J. et de Nocéens.



La jeune porteuse de la Flamme Sacrée, sous bonne escorte...

Repas des anciens combattants

À l'issue des cérémonies officielles, le traditionnel repas animé et dansant rassemblant plus de 160 convives, s'est déroulé à la Salle des Fêtes, dans une ambiance conviviale et en présence du Maire, de la Conseillère départementale et de nombreux élus municipaux.

L'après midi festif s'achevait sur la piste de danse aux sons, entre autres, des rythmes tropicaux.



Le repas des Anciens Combattants, un succès qui ne se dément pas.



LA FIBRE ARRIVE À NEUILLY-PLAISANCE !

Sous l'impulsion et la vigilance de **Mouhamet TOURE**, Conseiller municipal délégué aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, les travaux d'installation de la Fibre optique à Neuilly-Plaisance, engagés depuis 2 ans, sont en bonne voie de réalisation.



Mouhamet TOURE

La partie infrastructure souterraine (pose des armoires de desserte et raccordement au NRO) est désormais terminée.

Fin janvier 2018, débutera la phase de commercialisation pour les pavillons et immeubles desservis via les réseaux souterrains.

Les pavillons concernés peuvent directement s'adresser à leur fournisseur d'accès internet (FAI) pour connaître leur éligibilité aux offres.

Celle-ci étant à la discrétion des opérateurs, il convient de se rapprocher directement du service client (ou site internet) de votre FAI.

Dans un premier temps, seuls les opérateurs SFR ou Orange proposeront

des services sur le réseau fibre optique FTTH. Pour les autres opérateurs, il faudra attendre que ceux-ci adhèrent au dispositif.

Pour les immeubles de plus de 4 logements, les prérequis d'éligibilité commerciale sont :

- le vote en assemblée générale des copropriétaires d'une résolution de signature d'une convention d'installation, de raccordement et d'entretien de la Fibre optique. (pack documentaire disponible sur <http://www.la-fibresfr.fr/page.php?url=document>).

Si cela n'a pas déjà été fait, il vous revient de contacter le syndic de votre immeuble afin de procéder à la signature de ladite convention.

Et une fois la validation de celle-ci :

- la mise en place par l'opérateur d'immeuble d'une infrastructure FTTH en parties communes de l'immeuble, conformément à la convention et au dossier technique de l'immeuble (réalisé après signature de la convention et visite du technicien de l'ensemble immobilier) ainsi que le raccordement de celle-ci au réseau installé sur le domaine public.

Concernant les déploiements des réseaux aériens (desserte des zones pavillonnaires et immeubles alimentés en aérien), sur les 32 études d'implantations des câbles sur poteaux à réaliser sur la commune, 16 ont déjà été menées. L'autre moitié ainsi que le lancement du déploiement aérien se feront courant 2018.

NOUVEAU : UN PLAN INTERACTIF DES TRAVAUX

Il est désormais possible de connaître les travaux effectués à Neuilly-Plaisance et d'en suivre l'évolution, sur le site internet de la Ville.

En effet, grâce au "Plan interactif des travaux", tous les chantiers effectués sur la voie publique sont recensés sur cette carte de la ville, avec une mise à jour quotidienne.

En 1 "clic", on peut en consulter le détail, à savoir :

- leur nature (réfection de chaussée, travaux d'assainissement, de mise en accessibilité, élagage ...);
- leur emplacement exact;
- leur période de réalisation et donc leur durée;
- les conséquences engendrées sur le plan pratique (stationnement interdit ou limité, voies d'accès aménagées, circulation alternée...).



Ce service en ligne, consultable sur tous supports mobiles, permet enfin aux Nocéens d'être en prise directe avec l'actualité pratique de leur ville et de constater par eux-mêmes que, dans ce domaine comme dans bien d'autres, Neuilly-Plaisance est une ville qui bouge!

BOUCHONS D'AMOUR "ÉDITION 2017-2018":

La 4^{ème} édition du concours des Bouchons d'amour des Écoles de Neuilly-Plaisance est lancée ! Vous êtes déjà nombreux à avoir commencé à remplir les dauphins de vos écoles respectives et nous vous en félicitons !

Cette année nous renouvelons le classement trimestriel, alors ne relâchez pas vos efforts, le prochain décompte se fera à la rentrée de janvier 2018.

En attendant voici les premiers résultats :

32 kg pour le conteneur-dauphin de la Mairie

...kg pour le conteneur-dauphin de la piscine.

Ecoles élémentaires :

- Edouard- Herriot : 63 kg (246 enfants)
- Joffre : 30 kg (225 enfants)
- Cahouettes : 18 kg (215 enfants)
- Bel Air : 10 kg (160 enfants)
- Centre : 20 kg (296 enfants)
- Victor-Hugo : 8 kg (216 enfants)

Ecoles maternelles :

- Foch : 30 kg (179 enfants)
- Paul Doumer : 20 kg (184 enfants)
- Bel Air : 10 kg (91 enfants)
- Paul Letombe : 8 kg (109 enfants)
- Léon Frapié : 7 kg (133 enfants)
- Victor-Hugo : 8 kg (169 enfants)

Pour rappel, la collecte des Bouchons d'Amour sert à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants,...) et pour mener des opérations humanitaires ponctuelles.



CONCERT CARITATIF CONCERT GOSPEL à l'Église Saint-Henri de Neuilly-Plaisance

L'association Arabesques présidée par **Magali MONOY** vous propose d'assister à un concert Gospel samedi 9 décembre à 20h à l'Église Saint-Henri.

À l'approche des fêtes de fin d'année, venez en famille ou entre amis chanter et danser au son des voix du Groupe de Géraldine Wilson. Passez une agréable soirée et participez à la mission caritative de cette soirée, en effet, **une partie des fonds sera reversée à l'association de la Paroisse Saint-Henri de Neuilly-Plaisance au profit des sans-abris.**

La Ville de Neuilly-Plaisance soutient cet événement et souhaite souligner et remercier la grande générosité dont font preuve l'association Arabesques et le Père Nicolas Maine, prêtre de la Paroisse. **Réservez vos places à l'accueil de la Mairie, sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou auprès de Mme MONOY au 06 77 71 20 47. Nous vous attendons nombreux !**



Informations pratiques

Samedi 9 décembre 2017
à 20h
À l'Église Saint-Henri
(rue Faidherbe -
Neuilly-Plaisance)
Tarif : 15 € // Gratuit pour
les moins de 12 ans

Vos démarches en ligne **24h/24** et **7j/7**

Depuis le 22 novembre 2017, la ville de Neuilly-Plaisance a modernisé ses services en ligne pour proposer un nouvel espace famille appelé "Neuilly-Plaisance en ligne". Plus pratique et plus complet, cet outil permettra de mieux répondre à vos attentes depuis le site internet de la ville.



Véritable guichet en ligne, cette nouvelle interface permettra dans un premier temps aux usagers du service de la Petite Enfance de faire une demande de place en crèche et aux usagers du service de l'Enfance (CME & Affaires scolaires) de pouvoir s'inscrire à la garderie du matin, à l'accueil du soir et du mercredi et aux vacances scolaires. Les réservations et les signalements d'absence pourront également être renseignés.

Puis, dans un second temps, vous pourrez accéder aux inscriptions, réinscriptions et aux réservations des activités culturelles et sportives proposées par la ville.

En créant votre compte sur "Neuilly-Plaisance en ligne", vous pourrez :

- suivre l'état de vos différentes demandes ;
- consulter l'historique de vos demandes ;
- consulter et payer vos factures en ligne ;
- échanger par courriel avec la Mairie au sujet d'une demande ;
- accéder à un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives ;
- renseigner automatiquement vos coordonnées pour chaque nouvelle démarche ;
- accéder à des démarches en ligne.

Adapté à tous les rythmes de vie, "Neuilly-Plaisance en ligne" sera accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 depuis un ordinateur, un Smartphone ou une tablette.

CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE DE REMISE DES **DIPLÔMES AUX COLLÉGIENS DE 3^{ème}**



De gauche à droite : Isabelle DELCROIX, CPE adjointe, Michèle CHOULET, Conseillère départementale ; André PELISSIER Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires et Jean-Henri REYNIER, Principal du Collège Jean-Moulin.

Chorale d'élèves.

Une fierté bien légitime...

Le 17 octobre avait lieu, à la Salle des Fêtes, la remise des Diplômes aux élèves du Collège Jean-Moulin, en présence de **Jean-Henri REYNIER**, Principal du Collège, **Isabelle DELCROIX**, Principale adjointe du collège, **Michèle CHOULET**, Conseillère départementale, **André PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire et **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-adjoint déléguée à la Jeunesse.

Devant les professeurs et les parents présents, les collégiens de 3^{ème} reçurent en effet le Diplôme National du Brevet mais également des Certificats de Formation Générale ainsi que, pour certains, une Certification Allemand.

La Marseillaise fut interprétée afin de donner à cette cérémonie, agrémentée d'autres moments musicaux, toute sa solennité.

JEUNESSE :

Une vingtaine d'éditeurs jeunesse à rencontrer

La ville de Neuilly-Plaisance (93) co-organise avec l'éditeur Itak Editions un grand rendez-vous autour de l'édition jeunesse juste avant Noël les 9 et 10 décembre 2017.

Depuis 4 ans, le Salon du livre jeunesse de Neuilly-Plaisance est imaginé autour d'une idée fondatrice : inviter à la découverte d'éditeurs indépendants de toute la France et de leurs ouvrages jeunesse. Cette année, un pays, en l'occurrence la **Bulgarie**, est mis en avant avec la découverte de l'univers plein de poésie des **Éditions Elithcka**.

Comme chaque année, des chèques "Un Noël de lecture" à destination des jeunes lecteurs seront distribués dans les écoles, lieux culturels et commerces de la ville. Ils donneront droit à une réduction sur tous les livres exposés sur les stands des **éditeurs participant à cette opération**.

A noter enfin que pour cette 4^{ème} édition, des **ateliers seront organisés le samedi après-midi** par l'équipe de la Bibliothèque Guy de Maupassant.



A L'HONNEUR !

Le salon a décidé de mettre en avant 2 participants qui proposent des livres adaptés et accessibles à tous les enfants, y compris ceux en situations de handicap.

Les Éditions du Miroir aux Troubles sont une société d'édition dédiée à la dyslexie.

Elle propose des livres adaptés, imprimés et numériques, sur le fond et sur la forme. Vous trouverez dans son catalogue des albums, des livrets pédagogiques et des romans pour les 6-16 ans. Quant à Livres-Accès.fr, c'est LE site internet qui référence tous les ouvrages adaptés. Son leitmotiv : rendre la lecture accessible aux enfants en difficulté de lecture.

Retrouvez tous les éditeurs présents pour cette 4^{ème} édition et différentes infos sur la page Facebook du Salon :

www.facebook.com/SalonduLivreJeunessedeNeuillyPlaisance

6^{ÈME} JOURNÉE LITTÉRAIRE

La grande dictée de Neuilly-Plaisance

Il est encore temps de vous inscrire à la grande dictée de Neuilly-Plaisance !

N'hésitez plus !

Samedi 2 décembre à partir de 14h, c'est le moment de défier les mots et les règles de grammaire. En participant, à cette grande dictée, sous l'impulsion de **Serge VALLEE**, Maire-adjoint délégué à la Culture, vous pourrez estimer votre niveau en orthographe et même le perfectionner. En prime, de nombreux lots à

gagner et un moment convivial passé en famille ou entre amis.

Les 3 meilleures copies de chaque catégorie seront récompensées et le résultat des autres copies restera confidentiel.

Afin d'intégrer cette dictée géante, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie, à la Bibliothèque Municipale ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com



Informations pratiques

Samedi 2 décembre 2017 à partir de 14h
Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch
93360 Neuilly-Plaisance

MOM

d'exception

CONCEPT UNIQUE

La ville de Neuilly-Plaisance, dont la vie culturelle est à la fois riche et dense, souhaite mettre en lumière les moments de vie qui font de notre commune une ville d'exception ! Au travers de programmes innovants, uniques en leur genre, découvrez de nouveaux univers : artistiques, sportifs, culturels...

dimanche
3 décembre
2016

à la Salle
11 avenue du 3

Tarifs : ad
- de 18 a

Réservation
www.mairie-neuilly-plaisance.fr
au 01 43 00 96 16 - S
ou directement à l'a

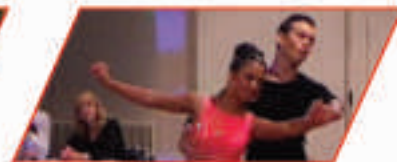


Johanna
RIVIER & Alexis
BERGEON
Couple de danseurs professionnels
internationaux

De nombreuses fois primé en Championnat de France, médaillé de bronze au Championnat du Monde 10 danses 2016 et Vice Champion du Monde 10 danses 2017, ce couple formé en 2000 excelle dans toutes les danses.



Léa & Théophile
Catégorie junior - de 16 ans



Estelle & Sandro
Catégorie adulte



Christ
Catégorie adulte

Découvrez - A

IDENTIFICATION

DANSE SPORTIVE

Formation

Fin de semaine
10h30 à 12h30

des Fêtes
Maréchal Foch

Adulte (10€)
Enfant (5€)

en ligne sur
illyplaisance.com
Service Événementiel
accueil de la Mairie

DANSE SPORTIVE

11h30 de grâce et de performance !

Découvrez ou redécouvrez la danse de salon à travers une riche sélection de danses... Bumba, Valse Viennoise, Tango ou encore Rock & Roll. Des danseurs professionnels et amateurs vous feront la démonstration de leur talent.

Venez comme vous êtes, en costume ou en jean, en mocassins ou en baskets, avec ou sans nœud papillon pour célébrer un moment d'exception de haute voltige.



Alexandra
PORET & PORET Julien

la Formation

« DANCE MUSIC COMPAGNIE »

Couple de Rockeurs, professeurs de danse
et chorégraphes de la Formation

Orchestrée par un couple de rockeurs, la Formation de danseurs amateurs se compose de 4 couples. Tous passionnés par la danse, ces sportifs de haut niveau se produisent régulièrement en France pour le plus grand plaisir des spectateurs !



Ces trois couples de compétiteurs amateurs évoluent en Championnat de France et participent à de multiples compétitions de Danses Sportives. Ces 6 danseurs aux profils et aux talents distincts vous feront vivre dans un tourbillon de danses.

Line
& Jean-Yves
légende senior

mez - Partagez

OPÉRATION "CHOCOLATS SOLIDAIRES" POUR LE COLLÈGE :

Le 7 novembre s'est tenu le Conseil d'administration du Collège Jean Moulin.

Au cours de celui-ci a été évoqué le Foyer Socio-éducatif dont la fonction est de récolter des fonds pour aider les élèves à participer à des projets pédagogiques et des voyages scolaires.

L'idée a donc été émise, au cours d'une discussion entre **Armelle FAGIANI**, Conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire, représentant la Mairie et 3 délégués des élèves des 5^{èmes} E, H et G au Conseil d'Administration du Collège : **Inès MAKHLOUF**, **Belle-Grâce MODUA-KEVO** et **Julie SAUNIER** ; d'organiser une grande vente de "chocolats solidaires" durant les horaires du Marché du Centre-ville.

Celle-ci aura lieu le dimanche 10 décembre *"et peut-être aussi le 17 décembre, si nous n'avons pas vendu l'intégralité de nos boîtes confectionnées par un Maître-Chocolatier"*, dit **Isabelle MAC ELHONE**, Présidente du Foyer Socio-éducatif, par ailleurs CPE du Collège, ajoutant :

"Je me félicite du dynamisme et de l'implication des élèves qui ont eu cette bonne idée. Il s'agit d'une première expérience qui méritera d'être reconduite voire amplifiée..."

De manière générale, ces aides financières sont indispensables car elles concernent environ 1/4 des élèves de 5^{ème}.



De g. à dr. : Inès MAKHLOUF, Isabelle MAC ELHONE, Julie SAUNIER, Armelle FAGIANI, Belle-Grâce MODUA-KEVO.

Ainsi en 2018, 2 classes pourront partir à Conques (Aveyron), 3 classes à Bernex (Savoie), 2 classes à Port-Bail (Manche) sans compter les sorties pédagogiques régulières effectuées à l'Opéra, à la Philharmonie de Paris, au Théâtre ou à Versailles...

COFFRE À JOUETS

Depuis plusieurs années, un coffre à jouets est mis à votre disposition, à l'occasion des fêtes de fin d'année, à l'accueil de la Mairie.

Faites une bonne action en y déposant des jouets en bon état, qui seront remis aux "Restaurants du cœur".



Le coffre à jouets.

**DATE LIMITE
DE LA COLLECTE :
VENDREDI 22
DÉCEMBRE.**

2 QUESTIONS aux déléguées des élèves de 5^{ème} et au Conseil d'Administration du Collège :

1. Qu'est ce qui vous a donné envie d'être déléguée ?

Belle-Grâce (5^{ème} E) : *J'aime parler avec les adultes et les écouter. Cela me servira pour plus tard car je voudrais devenir Avocate.*

Inès (5^{ème} H) : *Je suis déléguée depuis le début de ma scolarité car j'aime avoir un rôle important parmi mes camarades, être la "chef", si je peux dire.*

Julie (5^{ème} G) : *Moi aussi j'ai été déléguée à chaque fois que cette fonction était prévue dans ma classe. J'aime être la porte-parole de mes camarades, ainsi que participer à la vie scolaire et être dans l'action.*

2. Que recherchez-vous à travers cette opération solidaire ?

Belle-Grâce : *Apporter une aide aux autres car il y a des familles dans la difficulté.*

Inès : *Par cette vente de chocolats, je veux rendre service aux autres.*

Julie : *Je veux aider certains de mes amis directs qui n'ont pas les moyens de participer aux activités pédagogiques ou aux sorties.*

NOËL à Neuilly-Plaisance



Noël approche à grands pas...pour vous faire vivre cette magie la ville de Neuilly-Plaisance vous propose le **23 décembre de 10h à 12h30 et de 15h à 18h et le 24 décembre de 10h à 12h30** des animations qui vont ravir les petits comme les grands.

- Pour les créatifs, participez à un atelier de décoration de CUPCAKES (à partir de 3 ans)
- Pour les aventuriers, ne manquez pas le rodéo du Pôle Nord. Saurez-vous maîtriser le renne du Père Noël ?
- Pour les amateurs de plongée, venez profiter d'un bain de boules de neige
- Pour les fans du Père Noël, rencontre et séance photos seront proposées
- Pour les gourmands, marrons chauds, crêpes et boissons chaudes seront au rendez-vous
- Séance de maquillage pour vous fondre dans le décor
- Présence de mascottes venues tout droit du pays du Père Noël



Le samedi à 16h30, participez en famille ou entre amis au défilé aux lampions. Inscription obligatoire sur www.mairie-neuillyplaisance.com (lampions fournis sur place)

Toutes ces animations se dérouleront dans la cours de la Mairie.

LE 17 DÉCEMBRE : RENDEZ-VOUS À L'APÉRO DU MAIRE !

Fidèle à sa réputation de Maire de proximité, **Christian DEMUYNCK** donne rendez-vous aux Nocéens pour un nouvel "Apéro du Maire".

Celui-ci aura lieu le dimanche 17 décembre, au café du Marché, place de la République de 11 h à 12 h 30.

Depuis 6 ans, les "Apéros du Maire" permettent aux Nocéens de rencontrer le Maire de manière directe et informelle pour lui poser toutes les questions qu'ils souhaitent ou de lui faire part de leurs problèmes et cela, dans une ambiance conviviale.

Comme le dit **Christian DEMUYNCK** : *"Ces rencontres sont l'occasion pour les élus et les Nocéens d'échanger, très cordialement, sur des sujets qui les concernent ou des problèmes qui les préoccupent, puis, dans un second temps, de régler les problèmes évoqués".*

"A ce propos, j'attends des services municipaux qu'ils répondent aux de-

mandes des Nocéens avec réactivité et efficacité. Je veux des résultats rapides et concrets !"



"L'Apéro du Maire" se poursuit chez vous !

Si vous pensez ne pas pouvoir vous déplacer le 17 décembre ou le dimanche de façon générale, une autre possibilité s'offre à vous : inviter le Maire à votre domicile, en toute convivialité !

Vous aurez alors tout le loisir, avec vos amis et/ou vos voisins, d'échanger directement avec Christian DEMUYNCK, en toute simplicité et dans un cadre qui vous est familier.

Vous souhaitez organiser un apéritif en présence du Maire ?

Remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la Mairie ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com et retournez-le en Mairie

SALON DES CRÉATEURS ETHNIQUES

Le dimanche 10 décembre de 14h30 à 19h, l'association L'Or Gan organise la 6^{ème} édition du Salon des Créateurs Ethniques. Présidée par Lorna Goïame, cette association a pour objectif de valoriser et faire connaître des créateurs et artistes venus de tous horizons.



Cette année, vous pourrez apprécier les différentes confections de chaque créateur sur le thème "ethnique" pour le prêt à porter homme, femme et enfant, la fabrication artisanale de bijoux, d'accessoires ou encore de chaussures. A 15h45, assistez au défilé des créations portées par des mannequins qui défilent au rythme d'une ambiance festive.

Danseuse de profession, Lorna Goïame a invité l'Ecole de Danse Urbaine HEMAN pour la réalisation d'un show danse qui aura lieu à 17h30.

Lors de l'évènement, des interviews permettront de mieux découvrir les collections des participants, et plusieurs bloggeuses partageront les dernières nouveautés.

Amateurs et curieux de mode, rendez-vous pour une après-midi de ren-

contres et d'échanges avec de nombreux créateurs d'Ile-de-France.

Informations pratiques

Entrée 2€€ Gratuit pour les moins de 12 ans
Rendez-vous à la Salle Galilée - 3 rue Marcel Dassault à Neuilly-Plaisance de 14h30 à 19h00.
Plus d'infos 07 70 03 10 24
contact@lorgan.fr - www.lorgan.fr
L'Or Gan (Facebook) - lor_gan (Instagram)

CONCOURS DE HIP-HOP, APPEL À CANDIDATURE



La 6^{ème} édition du concours de Hip-Hop H-Quality organisée par le Centre de Danses HEMAN se déroulera les **samedi 6 et dimanche 7 janvier 2018**, à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance.

Vous êtes un groupe, une compagnie Hip-Hop et vous

souhaitez participer au concours ou aux battles chorégraphiques ?

POSTULEZ DÈS MAINTENANT POUR PASSER LES PRÉ-SELECTIONS !

> Dossier d'inscription + info : contact@hquality.fr
> Toutes les infos sur www.hquality.fr

CONCERT ROCK-PUNK AVEC



TROP PLEIN DE SONS

Vendredi 22 décembre à 20h30 à l'Espace Plaisance, assistez au dernier concert Trop Plein de Sons de l'année !

Sur scène, retrouvez le trio **RED IS DEAD**, au style musical punk-rock et à l'énergie débordante, invité par le groupe nocéen **PANTHERS**.

Formation mythique de Trop Plein de Sons, PANTHERS est composé de deux guitaristes, un bassiste, un batteur et un chanteur. Ce groupe a su faire évoluer son style en proposant un rock aux sonorités pop, punk ou encore hard rock. Dynamiques et enthousiastes, les PANTHERS vous transporteront pour un concert des plus festifs.

Entrée 5€

Réservez dès maintenant votre place sur le site internet de la Ville ou à l'accueil de la Mairie. Espace Plaisance, 11 rue du Général de Gaulle, 93360 Neuilly-Plaisance

FOYER DE L'AMITIÉ "L'ESCAPADE"

**RECHARGEZ VOS
PAPILLES ET
FAITES VOS
ACHATS DE FIN
D'ANNÉE !**

Gourmandise assurée lors de la visite-dégustation de la fabrique artisanale de macarons dits "de REAU" près de MELUN. Craquelés sur le dessus et fondants à l'intérieur, sans gluten ni conservateur, ces macarons se déclinent en de multiples parfums.



**Lundi 11
décembre de
8h30 à 13h30.
12 € : visite
guidée, dégusta-
tion et transport
en autocar.**

Visitez la cathédrale emblématique de la Ville d'Évreux, véritable livre ouvert des grands styles architecturaux, de l'époque romane à la Renaissance. Découvrez ensuite le Chocolatrium Michel CLUIZEL, ce grand nom du chocolat est non seulement confiseur mais aussi cacao févier. Votre visite vous mènera de la galerie à l'atelier découverte en passant par la cinémathèque. Une dégustation animée clôturera cette journée quelque peu gourmande.

**Judi 21 décembre de 7h à 19h.
55€ : conférencier, visite
commentée du chocolatrium,
déjeuner et transport en autocar.**



SALON TOUTES COLLECTIONS, LE RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS

**Avis aux
collectionneurs, des
pièces rares vous
manquent ? L'édition
2018 du Salon Toutes
Collections vous attend
le dimanche 21 janvier,
de 8h30 à 17h, à la
Salle des Fêtes de
Neuilly-Plaisance.**



Organisé par l'association "La Nocéenne de Philatélie et Cartophilie" ce salon vous donne la possibilité d'enrichir ou de démarrer une collection qu'elle soit de timbres, de cartes postales, de pièces, de disques ou encore de jouets anciens.

Informations pratiques

Salon Toutes Collections

• **Dimanche 21 janvier de 8h30 à 17h**

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch

Entrée gratuite.



TALENT NOCÉEN "Jeff"

**Le dispositif "Talent Nocéen" initié par la
Ville de Neuilly-Plaisance vise à valoriser
ses habitants et mettre en avant leurs
talents multiples et variés.**

Le prochain événement "Talent Nocéen" mettra à l'honneur deux artistes, Yami Quinton, réalisateur et Armand de Carbonnières acteur. Ces deux jeunes Nocéens nous dévoileront leurs talents à travers leur premier court métrage "Jeff".

Une réalisation qui naquit 3 ans plus tôt dans la tête du réalisateur Yami Quinton et qui se concrétisa en 2015 avec la rencontre du futur personnage principal, Armand de Carbonnières. Conjointement les deux jeunes hommes se lancèrent dans le projet, mais en ayant toujours comme ligne de conduite le plaisir avant tout et le libre arbitre sur leur création.

**Découvrez l'équipe du film jeudi 7 décembre
à 21h à "La Fauvette". Au programme cocktail,
projection et séquence de questions-
réponses avec l'équipe de "Jeff".**

**Infos et réservations sur le www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la
Mairie.**

Informations pratiques

**Judi 7 décembre à 21h (accueil autour
d'un verre à partir de 20h30)**

21 avenue Daniel Perdrigé

93360 Neuilly-Plaisance

Durée du film : 40 min - Tarif unique : 3,20 €

Entrée gratuite.

À VOS AGENDAS !

La Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant" propose...

Pour les fêtes, si vous voulez écrire au Père Noël, il n'est pas encore trop tard pour s'inscrire à la dernière séance de l'écrivain public le 13 décembre 2017 (retour le 03 janvier 2018).



- **Les samedi 9 et 16 décembre**, l'atelier intergénérationnel de Jo vous invite à créer des décorations de Noël à base de papier de soie.
- **Le samedi 16 décembre à 16h**, M. Bernard JULLIEN et sa troupe liront des contes de Noël pour les jeunes mais aussi pour les plus grands !

• **LE CLUB ADO RECRUTE...**

Si vous aimez lire et discuter de vos lectures entre ami(e)s... Venez découvrir dans une ambiance conviviale de nouveaux romans, des BD's...

Prochaines dates : 06/12/2017 ; 10/01/2018 ; 07/02/2018... à 18h en section Jeunesse.

• **L'ATELIER D'ÉCRITURE SPÉCIAL 8 - 12 ANS**

Pour les passionnés d'écriture, deux sessions sont programmées en cette fin d'année : le **9 décembre** au Salon du livre Jeunesse et le **16 décembre** à la Bibliothèque.

• **BESOIN DE SE PERFECTIONNER EN INFORMATIQUE ?**

De nouveaux cours démarrent en janvier, ils s'adressent aux personnes actives qui ont besoin de se perfectionner dans les logiciels de bureautique. Tous les mercredi et vendredi soir de 18h30 à 20h, pendant deux mois. Excel et Word n'auront plus de secret pour vous !

SUCCÈS AUX... ÉCHECS POUR L'ÉCOLE DU CENTRE !

MatPat est une plateforme de jeu d'échecs en ligne, permettant aux écoliers, collégiens et lycéens de s'affronter à distance lors de parties libres ou de tournois organisés.

22 écoles représentées par 119 équipes ont participé au trophée France 2017 par équipe de 4 joueurs.

Après 5 mois de compétition acharnée, l'école du Centre a réussi à qualifier 3 équipes en quarts de finale et a terminé vice-championne de France à la mi-juin !

Voici le podium :

1. **École Borny ZUP Erckmann Chatrian**
Metz (57)
2. **École du Centre**
Neuilly-Plaisance (93)
3. **École Joliot-Curie**
Charleville-Mézières (08)

Félicitations à ces jeunes joueurs pour leurs capacités de concentration, d'analyse et de stratégie !



École du Centre (Neuilly-Plaisance), vice-championne MatPat 2017 : De g. à dr. Sacha, Séraphin, Manon et Thomas.

EXCELLENTS RÉSULTATS DU NPS KARATÉ CLUB

Les élèves du NPKC, âgés entre 8 et 13 ans, ont de nouveau obtenu des médailles lors des championnats départementaux.

Ainsi **Marine HEIDMANN** et **Aya ETALOUKI** (Pupilles) remportent respectivement les médailles d'or et d'argent lors des coupes "Combat" et se qualifient pour la Coupe de France.

Paloma DEMOUZON (Benjamine), pour sa première compétition, remporte le bronze tout comme **Abdelamid ABDOULAYE** (Benjamin), **Rafael SIMON** (Pupille), se classant cinquième.

Concernant les compétitions "Kata", **Sami JAALI** (Pupille) et sa sœur **Basma** (Minime), décrochent le bronze et se

qualifient respectivement pour la coupe de France et les championnats d'Ile de France.

Une fratrie particulièrement prometteuse !

Contact :

Mme NUNEZ (Présidente)

06 95 85 12 66

Mail : contact.npkc@gmail.com

Site : <https://neuillyplaisancekarateclub.sportsregions.fr/>



De gauche à droite :
Rafaël SIMON, Edouard
TUFFIER, Abdelamid
ABDOULAYE, Mathis
RODRIGUES, Matthieu
HEIDMANN, Mathéo
COELHO, Sami JAALI.
Derrière : Sébastien BOLVIN



De gauche à droite :
Justine VIDAL,
Mélina VIDAL,
Mélissa MEDKOUR,
Marine HEIDMANN
Derrière, le
professeur :
Sébastien BOLVIN

STAGE DE "L'ENTENTE JUDO 93" EN DORDOGNE

Une délégation de "L'Entente Judo 93" (9 élèves de Neuilly-Plaisance Judo et 1 de Clichy sous Bois) accompagnée par **Olivier BERNARD**, Président de NPJ et **Mireille CAPELO**, accompagnatrice est partie en stage au lycée agricole de Coulonieix Chamiers (Dordogne) du 22 au 26 octobre.

La délégation a été accueillie par 65 judokas du comité de Dordogne et encadrée par

José LOPES, cadre technique et les professeurs **Julien LOPES** et **Marion MOINARD**.

Le stage a permis aux jeunes judokas de se perfectionner et de rencontrer d'autres enfants.

Au programme : footing, judo, préparation physique, sports collectifs et une matinée canoë.

Les enfants, ravis, sont prêts à repartir l'année prochaine !



Les jeunes de la délégation de "L'Entente Judo 93".
Au centre : Olivier BERNARD

Contact :

Mail : neuillyplaisancejudo@gmail.com

Site : www.npjudo.com

"LA PEPIN'ARTISTES" 2^{ème} édition

Exposition du 9 au 10 décembre à la Jardinerie du Chalet

La Jardinerie du Chalet de Neuilly-Plaisance lançait en octobre dernier son nouveau concept "La Pepin'Artistes". Une 1^{ère} édition couronnée de succès, en effet, des centaines de personnes ont fait le déplacement et ont pu admirer le travail et le talent des artistes présents. Organisé par William Ortiz et Emmanuelle Distinguin, les dirigeants de la Jardinerie du Chalet, cet événement grand public et gratuit permet aux artistes d'exposer leurs œuvres et permet également de faire découvrir un endroit atypique et inattendu à Neuilly-Plaisance.

Suite au succès de la première session, la Jardinerie du Chalet réitère et vous propose une nouvelle exposition



Des visiteurs observant l'œuvre de l'artiste Jean LE MOAL lors de la première "Pepin'Artistes" en octobre dernier.

les 9 et 10 décembre de 8h à 19h. Ce week-end artistique mettra à l'honneur et sublimera une palette d'artistes : peintres, mosaïstes, photographes, sculpteurs ou encore brocanteurs...

Informations pratiques

Samedi 9 et dimanche 10 décembre 2017 de 8h à 19h

36 rue Pasteur, 93360 Neuilly-Plaisance

Entrée libre et gratuite

Plus d'infos sur le site de la Ville ou auprès de la Jardinerie du Chalet (01 43 00 11 41)

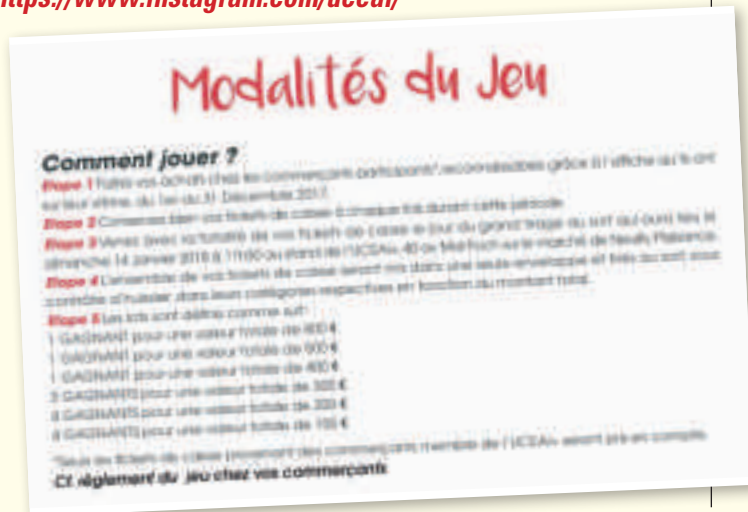
VOS ACHATS REMBOURSÉS AVEC L'UCEAI + !

Du 1^{er} au 31 décembre, vos commerçants UCEAI + organisent un jeu-concours dont vous trouverez toutes les modalités ci-dessous.

Liens utiles :

<https://www.facebook.com/UCEAI/>

<https://www.instagram.com/uceai/>



LA BOULANGERIE "LES DÉLICES DE PLAISANCE" DISTINGUÉE

Lors de sa parution d'octobre, la revue *"Le monde des boulangers"* a distingué la boulangerie-pâtisserie "Les Délices de Plaisance".

Christophe et **Brigitte NOEL** ont ouvert, il y a près d'un quart de siècle, ce commerce de qualité qui propose plus d'une quinzaine de pains différents et en pâtisserie, une quarantaine de spécialités en pâtisserie.

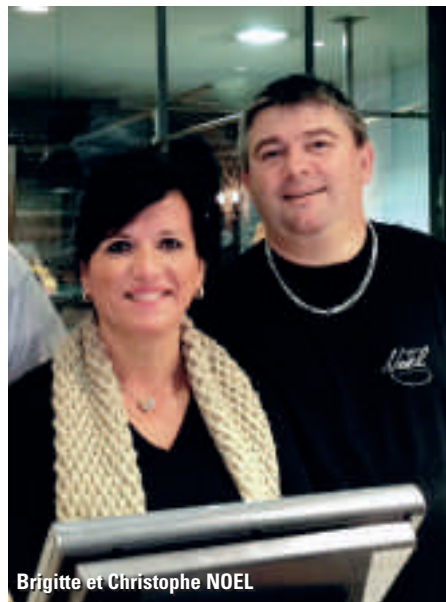
Depuis 2 ans maintenant, Christophe NOEL utilise une levure de grande qualité : la levure l'Hirondelle 1895".

Il l'a testée en premier lieu sur la baguette de tradition puis sur l'ensemble de la production quotidienne que ses 10 collaborateurs et lui-même, proposent à sa clientèle.



La levure "1895".

"Cette levure est particulièrement appropriée à la fabrication de pâtes à pousses lentes. Elle est également pourvue de qualités aromatiques riches et subtiles, à tel point qu'elle est devenue un standard de qualité", explique M. NOEL.



Brigitte et Christophe NOEL

Contact :

"Les délices de Plaisance"
19 rue du Général de Gaulle
01 43 00 11 43



Patricia CRONIER ZOHAR triomphe au Salon International des Beaux-Arts de Thionville

Après avoir fait "l'École Supérieure des Arts appliqués Duperré", **Patricia CRONIER ZOHAR** s'est spécialisée dans la peinture à l'huile. En 2007, elle réalise sa première fresque pour Neuilly-Plaisance, *"un véritable bonheur pour moi qui suis Nocéenne et pour ma famille qui habite cette ville depuis 1910"*, puis elle signe d'autres œuvres dans les rues de la Ville en 2013, et plus récemment dans les écoles de la Ville.



Toutefois ce qui l'inspire et la réjouit c'est le dessin au stylo, qu'elle pratique depuis toujours, mais dans l'intimité. C'est en 2017 qu'elle décide de montrer

cette technique au public, un pari gagnant ! En effet, grâce à ses somptueux dessins au stylo à bille, Patricia CRONIER ZOHAR a obtenu le grand prix du Salon International des Beaux-arts de Thionville. L'artiste remporte donc sa première distinction et un prix de 1500€. *"Cette récompense m'a ouvert les portes de nombreux salons prestigieux, j'ai donc des projets d'expositions jusqu'en 2019"*.

Félicitations à cette artiste peintre pour ce Grand prix et pour toutes les œuvres réalisées sur les infrastructures de la Ville. Patricia CRONIER ZOHAR fait partie des talents nocéens qui contribuent à la richesse culturelle de Neuilly-Plaisance.



Bonjour, je voudrais vous signaler le comportement inadmissible de l'un de mes voisins qui, pour se réserver une place pour stationner son véhicule, positionne ses poubelles à cet emplacement, qui plus est en dehors des jours et horaires prévus pour la sortie de ces containers.

Que pouvez- vous faire pour remédier à cette situation ?

Il est en effet tout à fait inacceptable que des administrés réservent des places de stationnement à leur usage exclusif.

Ces places peuvent être parfois circonscrites à l'aide de barrières métalliques mais de manière tout à fait exceptionnelle, pour cause de travaux par exemple et après autorisation circonstanciée de la Ville.

Dans le cas qui vous concerne, Il vous est tout à fait possible de déplacer les bacs de votre voisin manuellement.

Il convient par ailleurs de rappeler la réglementation concernant la sortie des poubelles sur le territoire nocéen.

L'arrêté municipal 2010-07-ST dispose ainsi : «Aucun bac roulant ne devra être sorti sur le trottoir avant 20 heures, la veille du jour de collecte, et y rester après 10 heures le matin ou plus de 2 heures après le passage des bennes».

Le contrevenant s'expose à une sanction pécuniaire.



Bonjour, je souhaiterais vous informer que la hauteur atteinte par l'un des arbres de la propriété de mon voisin, situé également en bordure de rue, menace l'intégrité de la toiture de ma maison.

Pourriez-vous me dire quelles sont les règles à respecter en la matière ?

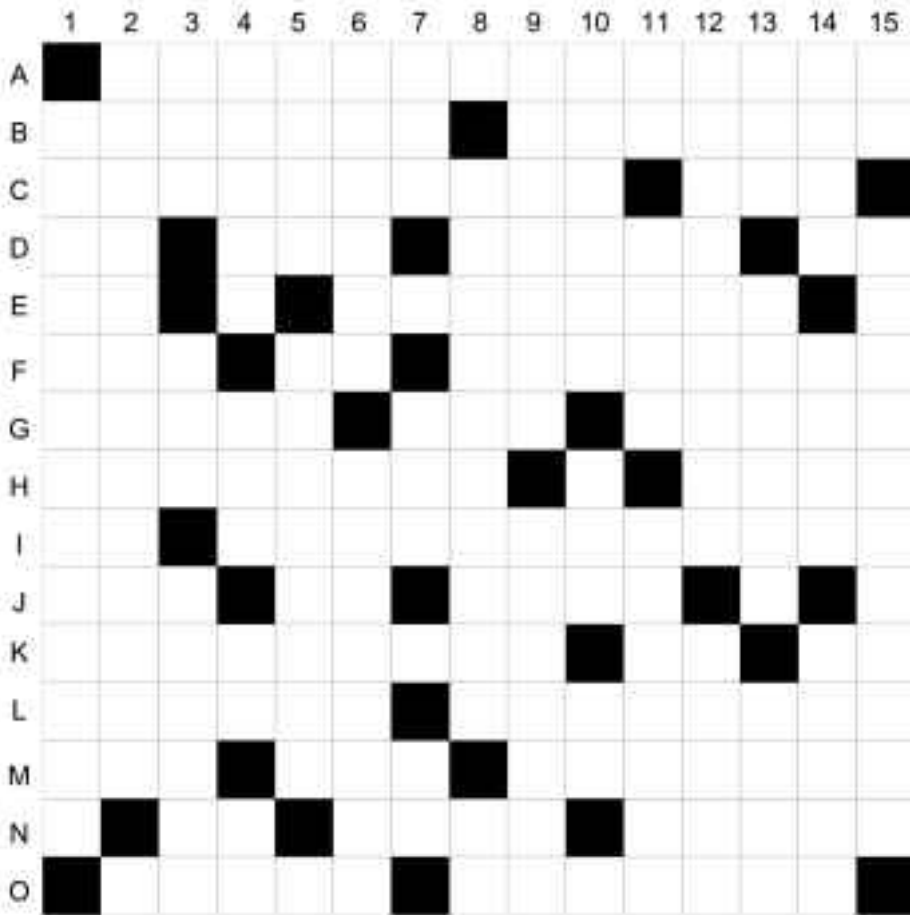
Votre voisin est tenu de procéder à l'élagage des branches de cet arbre sachant par ailleurs qu'un développement non maîtrisé de celui-ci, risque d'induire un empiètement gênant voire dangereux de cet arbre sur l'espace public.

Ce sont les dispositions de l'article 673 du Code Civil qui s'appliquent ici :

“Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres et arbustes du voisin peut contraindre celui-ci à les couper...”

Si ce sont les racines... qui avancent, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.”

Il est également à rappeler que les relations de bon voisinage participent pleinement à la qualité de la vie à Neuilly-Plaisance.



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Une chanson de 1819 et un film de 1952 (trois mots).
- B Faveur inhabituelle et appréciée - Sans apprêt
- C Embastillé - Terre entourée d'eau
- D Se marre - Glace british - Politique portugais - Brève lettre recommandée
- E La fin du mal - Transformer en éno!
- F Découpe la côte bretonne - Service secret british - Connu pour son Petit Ami et ses chats
- G Esprit bon ou mauvais - Homère y aurait fini sa vie - Abrite des regards indiscrets
- H Lave et repasse - Roulées
- I Fait appel - Ce ne sont heureusement pas des amateurs
- J Tirées de l'immobilier - Dans le vent - En haut de l'affiche
- K École littéraire poétique - Terminaison verbale - Dedans
- L Vains, inutiles - Chargée d'élire
- M La Poste, avant - Revenu de solidarité active - Créé de toutes pièces
- N Fleuve du nord de l'Espagne - Commune italienne - Restes de glace
- O Trois points avant transformation - Gâteau d'apéritif

Verticalement

- 1 Théâtre de Saint Denis
- 2 Comme à la maison
- 3 Classement du Tennisman - Esprit - Enlevâtes
- 4 Les Bains dans l'Allier - 117 pour James - Un (tout petit) peu d'attente - Obstacle
- 5 Argent - Rôle de la muse
- 6 Faciles - Fleuve russe
- 7 Annonce une reprise - Institut national de la consommation - Un cadot
- 8 Sera, peut-être, dans la prochaine édition du dico - Bonne note
- 9 Historique - Centre de formation
- 10 Hôte indésirable - Fait le tour du stade - Bout d'image
- 11 Note - Dieu gaulois - Teintant aux couleurs de l'arc-en-ciel
- 12 Saules argentés - Fulminez
- 13 L'Irlande en plaque - Sauteries mondaines - Arrose Bayonne
- 14 Politique britannique - Caca dans le pipi - Bébé pou de bas en haut
- 15 Article étranger - Croquées à nouveau

SUDOKU :

	4							
					5	9	7	
2				1				
	9			6	4	1	3	
1		2			3			
		8						9
		3	6			9		
7	1			9	6			
			7	5				

Solutions du précédent numéro

5	2	6	9	4	1	7	8	3
7	4	9	5	8	3	6	2	1
8	3	1	7	6	2	5	9	4
2	1	8	3	5	9	4	7	6
9	5	4	6	1	7	2	3	8
6	7	3	4	2	8	1	5	9
1	9	5	2	3	4	8	6	7
3	8	2	1	7	6	9	4	5
4	6	7	8	9	5	3	1	2



ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES EXTÉRIEURES

- PETRUSCA Mélissa
- STOIAN Lucas
- LORIC Apolline
- PALMERO CARREIRA Pierre
- STRANIERI Tony
- ROCH Chloé
- FLORIOT Juliette
- HASSUAN M'CAOURI Wassim
- MUHAMMAD Alisha
- BRUN Juliette
- FATNASSI Islem
- OKAMPA Anya
- PEREZ DOMINGUEZ Ana
- COURTAIS Benjamin
- TCHINTCHARAULI Gabriel
- GROSU Vanessa
- VENANCIO Timéo
- STAILI Mohamed

• MARIAGES

- Monsieur Joaquim SILVA E SA et Madame Nadine JANKOWSKI
- Monsieur Imad HADDIOUI et Madame Doria BOUDJENANE
- Monsieur Hervé GAILLARD et Madame Sonia MARTIN
- Monsieur Yannick LAURENT et Madame Emmanuelle LOGET

• DÉCÈS

- Nasser BELDJILALI, 44 ans
- Van Thu NGUYEN 89 ans
- Andréa ROUSSEAU veuve MASLIN, 89 ans
- Renée MONTACCHINI veuve LACOSTE, 94 ans
- Jeannine FÉRY veuve DOREL, 91 ans
- Jean-Pierre PORRET 85 ans
- Van Thu NGUYEN 89 ans
- Georgette BOURGEOIS veuve DRALEZ 97 ans
- Eva AQUAT épouse AMZALLAG, 44 ans
- Pierre GRÉGOIRE 72 ans
- Jérôme LESUEUR 40 ans



LIVRE DU MOIS

Auteur : **Mikaël THEVENOT**
Editions "Didier Jeunesse"
Titre : "FLOW"

Josh a seize ans et vit avec son père et sa mère. Depuis sa petite enfance, et depuis la mort de sa mère américaine, Josh vit d'effrayants cauchemars et souffre de migraines. Un jour, au cours de l'une de ces migraines, il se rend compte qu'il perçoit les pensées de ceux l'entourent. Sur internet, il trouve un internaute, qui en anglais, prétend être en mesure de l'aider. Le surlendemain, ce mystérieux internaute se manifeste à nouveau, et affirme que Josh a quelque chose de très particulier dans son cerveau... Avec son ami Axel, petit génie de l'informatique, Josh va tout faire pour découvrir l'identité de son drôle de mentor et l'origine de son don. Une aventure numérique qui le mènera aux Etats-Unis, où il a vécu avec sa mère avant qu'elle ne meure dans de sombres circonstances il y a huit ans, et où un agent du FBI, Kyle Chester, a cherché en vain à élucider le mystère de cette mort. A une dizaine d'années d'intervalle, l'un et l'autre frôlent le danger pour mener leurs propres enquêtes. Du fantastique au policier : le premier tome d'un thriller détonnant entre Poitiers et Boston !

DON DE SANG

La ville de Neuilly-Plaisance organisera conjointement avec L'EFS (Etablissement Français du Sang) une nouvelle journée "Don du sang" le **mardi 26 décembre de 14h à 19h à la Salle des Fêtes.**

Considérée comme une commune donneur, Neuilly-Plaisance vous appelle à donner votre sang et ainsi sauver le maximum de vies.

Les dons de sang sont indispensables pour traiter de nombreuses personnes malades, mais servent également à des fins non thérapeutiques.

À savoir : les participants ne doivent pas venir à jeun et devront pour leur première participation être munis d'une pièce d'identité.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 01.43.00.96.16 ou rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le Samu Social 93 a pour mission de rencontrer les personnes en grandes difficultés vivant dans la rue, afin de leur proposer un hébergement et de faire évoluer leur situation de précarité.

Cette association agit au moyen d'équipes mobiles qui assurent tous les soirs une aide sur le terrain.

Le Samu Social 93 recherche des bénévoles pour effectuer des maraudes sociales, médicales, des collectes alimentaires... en Seine-Saint-Denis.

Le service est installé au 64 allée de Monthyon aux Pavillons sous-bois.

Si vous avez des disponibilités et que vous avez envie d'agir auprès des personnes en grandes difficultés, rejoignez l'association !

Contact :

Didier RENGADE

Associations Hôtel Social 93 et La Main Tendue
Responsable de la Vie Associative
01 43 81 85 22 ou 06 08 17 86 70
rengade.didier@abri-groupe.org



L'ASP fondatrice (Association pour l'accompagnement et le développement des soins palliatifs) apporte une présence et une écoute aux malades, à leur famille et à leurs proches dans les phases critiques de la maladie et en fin de vie.

Celle-ci souhaite renforcer ses équipes à Paris et en Île-de-France pour :

- accompagner les malades et leurs proches, à domicile, en EHPAD ou à l'hôpital ;
- aller au contact du grand public et expliquer ce que sont les soins palliatifs ;
- aider à la gestion administrative de l'association ;
- participer à la réflexion sur l'avenir et aux débats de société.

Seront proposés aux bénévoles sélectionnés :

- des formations de qualité ;
- un encadrement et un soutien ;
- une vie associative dynamique et chaleureuse.

Si vous disposez d'une demi-journée ou d'une soirée par semaine, contactez le 01 53 42 31 33 ou écrivez à benevolat@aspfondatrice.org
Plus d'infos : www.aspfondatrice.org



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Une campagne de recensement concernant 8% de la population aura lieu à NEUILLY-PLAISANCE à partir du **18 janvier 2018.**

Sélectionnées par l'INSEE, les personnes concernées recevront la visite de 6 agents de la Ville, formés pour l'occasion et qui devront leur présenter une carte d'habilitation.

Pour le bon déroulement de l'opération, il sera demandé aux personnes visitées de renvoyer sous 48 h le formulaire par internet ou, à défaut, de le restituer rempli.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 01 43 00 96 16

Voici les agents recenseurs :



Christian RONDEAU



Alain FOUERE



Béatrice LEDAIN-PICHOT



Gismonde DALL'ANGELO



Michèle WILLUTH



Maureen BERAUD

FAUX DÉMARCHEURS, SOYEZ VIGILANTS

Attention aux faux démarchages pour la vente de calendriers. Si vous en avez été victime contactez la Mairie au 01 43 00 96 16.



LA VILLE RECRUTE

Le service de la Restauration Scolaire de la ville de Neuilly-Plaisance recherche **DES SURVEILLANTS DE CANTINES (H/F)**. Les postes sont à pourvoir dès que possible.



Vos missions :

Sous la responsabilité du chef du service de la Restauration Scolaire, vous êtes chargé(e) de la surveillance des repas des enfants dans les écoles maternelles et primaires de la commune et ce 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi), de 11h30 à 13h00 (hors vacances scolaires).

Votre profil :

- calme, souriant(e), ponctuel(le)
- sens des responsabilités et du travail en équipe

Si vous êtes parent, vous ne pourrez pas être affecté(e) dans l'école de vos enfants.

RÉMUNÉRATION :

Taux horaire brut 10,68€/heure.

Si vous êtes intéressé(e), merci de déposer votre lettre de candidature à l'accueil de la Mairie (ou de l'envoyer par courriel à : recrutement@mairie-neuillyplaisance.com)

LE BARREAU DE SEINE-SAINT-DENIS COMMUNIQUE :

LE NOUVEAU DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

Chaque époux doit avoir son propre avocat pour divorcer, même par consentement mutuel.

Les avocats choisis établissent la Convention de Divorce.

A compter de sa réception, chaque époux disposera **d'un délai de rétractation de 15 jours.**

Passé ce délai, les époux et leurs avocats se réuniront **pour signer ensemble** la Convention de Divorce par consentement mutuel.

Cette Convention sera ensuite adressée à un notaire de leur choix, dans un délai de 7 jours afin qu'il soit procédé par celui-ci à son enregistrement au rang des minutes.

Les avocats transcriront **ensuite le divorce en marge des actes d'état civil des époux en France**, rendant ainsi le divorce opposable aux tiers.

ATTENTION : cette procédure de divorce est exclue si l'un des époux relève d'une mesure de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle).

Par ailleurs, **beaucoup de pays ne reconnaissent que les divorces constatés par jugement.**

Les époux de nationalité étrangère ou bi-nationaux devront vérifier auprès de leur avocat si cette forme de divorce est adaptée à leur situation.

A défaut, les époux pourront divorcer, sans conflit, mais dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Chaque avocat devra soumettre une convention d'honoraires prévoyant les conditions financières tenant compte notamment de la complexité du dossier et du temps consacré.

Le coût d'enregistrement de la Convention de divorce par le Notaire s'élève à la somme de 50€.

NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE

La traditionnelle démonstration d'Art Floral, animée par Mme **Magali FOUI**, a eu lieu samedi 18 novembre à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque Municipale, devant un nombreux public de 70 personnes et en présence de **Pascal BUTIN**, Maire -adjoint délégué aux Services Techniques, aux Espaces verts et aux Travaux, **Martine MOHEN DELAPORTE**, Maire-adjoint déléguée à la Jeunesse et de **Martine LAMAURT**, Conseillère municipale déléguée aux Associations.



Composition réalisée à l'occasion de l'Art floral.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'Administration auront le plaisir de vous accueillir à l'Assemblée Générale de N.P.V.F. le samedi 13 Janvier 2018 à 14 heures à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque Municipale.

Pour tous renseignements :

Paul HERVIUOU : 06 82 48 36 20

Ramassage des déchets JANVIER 2018



Vous trouverez ci-dessous les dates des ramassages des déchets uniquement pour le mois de janvier 2018. L'ensemble des dates pour 2018 sera publié dans le prochain bulletin municipal JANVIER-FEVRIER 2018.

• DATES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

>>> **12 et 26 janvier 2018**

• DATES DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

>>> **2 et 16 janvier 2018**

• DATES DE COLLECTE DU VERRE

>>> Quartier 1 - Plateau d'Avron : **11 et 25 janvier 2018**

>>> Quartiers 2 et 3 - Joffre et Les Renouillères : **9 et 23 janvier 2018**

>>> Quartiers 4 et 5 - Village de Plaisance et Chalet : **10 et 24 janvier 2018**

>>> Quartier 6 - La Maltournée : **1, 15 et 29 janvier 2018**

• ECOBUS

>>> 1^{er} dimanche de chaque mois au marché du centre ville : **7 janvier 2018**

>>> 3^{ème} vendredi du mois au marché du plateau : **19 janvier 2018**

ERRATUM

GRILLE SUDOKU n°209 :

Une erreur s'est glissée lors de la diffusion de la Lettre Mensuelle n° 209

2	4	5	8	3	1	6	7	9
3	1	9	7	6	5	2	4	8
7	8	6	4	9	2	1	5	3
8	5	4	1	7	3	9	2	6
6	9	7	5	2	8	3	1	4
1	3	2	6	4	9	5	8	7
9	2	8	3	1	4	7	6	5
5	6	3	2	8	7	4	9	1
4	7	1	9	5	6	8	3	2

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE FAIRE DE LA POLITIQUE ?

Petit rappel pour celles et ceux qui auraient manqué les précédents épisodes. Le nouveau Président de la République et son Gouvernement souhaitent supprimer la taxe d'habitation pour beaucoup de contribuables. Fait rare, voire exceptionnel en politique, il s'agit d'une vraie suppression d'impôts.

Pourtant, il faut le préciser, l'exécutif supprime un impôt qu'il ne collecte pas, la taxe d'habitation servant aux Collectivités (Mairies, Départements, Régions) pour assurer le service public de proximité : crèches, écoles, bibliothèque, police municipale, propreté, urbanisme, accompagnement administratif...

La question demeure : à qui cette suppression va-t-elle profiter ? Pas à l'Etat, puisque ce dernier "s'engage" à compenser la taxe que les Collectivités touchaient. Certainement pas aux Collectivités qui perdent un lien très fort avec leurs administrés, et leur au-

tonomie pour financer certains services publics. Quant aux contribuables, il est très probable qu'un jeu à somme nulle se fasse à terme entre des suppressions d'impôt d'un côté, et des augmentations de l'autre (notamment sur la CSG).

En outre, le flou persiste. Le Ministre de l'économie avait déclenché un scandale il y a quelques semaines en proposant de supprimer la taxe d'habitation pour l'ensemble des contribuables. Aujourd'hui, c'est la position vers laquelle semble se tourner le Président de la République (discours du 23 novembre), sans jamais préciser comment il va financer les 18 milliards d'euros nécessaires pour compenser cette suppression et régler ainsi la "compensation" promise aux Collectivités.

En résumé, les Mairies ne peuvent toujours pas anticiper précisément une baisse d'impôts impactée par de nombreux facteurs : une fiscalité com-

plexe, des exonérations partielles ou globales pour différents administrés, des difficultés budgétaires du côté des Départements (créant par effet domino un grand flou sur l'avenir des politiques sociales municipales), et surtout, un exécutif qui se cache derrière une "nouvelle manière de faire de la politique" pour imposer des réformes fiscales invraisemblables. Reste à savoir si cette "nouveau" n'aboutit pas purement et simplement à supprimer les Mairies.

Nous ferons tout pour éviter que les Nocéens usagers des services municipaux ne soient les grands perdants de cette réforme, mais disons-le sans ambages : les décisions du Gouvernement en matière fiscale, et le manque de transparence sur ses objectifs réels, inquiètent tous les élus locaux et mettent en péril la spécificité nocéenne à laquelle nous sommes tous attachés.

Les élus du Groupe majoritaire.

**TRIBUNE NON REÇUE
LORS DE LA MISE SOUS
PRESSE**

SOLIDARITÉ

Jour après jour les politiques publiques aggravent la situation des plus modestes au profit de la minorité des possédants. La hausse de la CSG, la suppression de l'ISF, la réduction des APL appauvrissant les sociétés HLM, la suppression de plus de 120 000 emplois aidés (gigantesque plan social) qui va pénaliser fortement les communes et associations, annoncent des lendemains peu joyeux pour la majorité des Français. Seule la mobilisation des citoyens pourra mettre un coup de frein à cette régression sociale. En cette fin d'année soyons solidaires pour défendre nos droits.

**Neuilly Plaisance Citoyenne
Solidaire**
www.neuillyplaisance.fr

La Boucherie Normandie
22 avenue du Maréchal Foch - 93360 Neuilly-Plaisance
Ouvert dimanche 24 décembre de 8h à 13h30

vous présente sa sélection festive de Noël
SUR COMMANDE UNIQUEMENT AU 09 83 08 19 04

<p>Coûtes</p> <p>Œufs de Coûtes (par 4)</p> <p>Foies gras frais de canard</p> <p>Canette de Barbouze</p> <p>Canard de Barbouze</p> <p>Oie</p> <p>Coq l'aison</p> <p>Cuisot de oie</p> <p>Cuisot de sanglier</p> <p>Cuisot de chevreuil</p>		<p>Chapon de poulet fermier blanc IGP « gâtinais » - label rouge</p> <p>Chapon de poulet fermier jaune - label rouge</p> <p>Dinde fermière IGP « Gâtinais » - label rouge</p> <p>Poutade fermière « Comté de vos méts » - label rouge</p> <p>Chapon de pintade fermier « Comté de vos méts » - label rouge</p> <p>Dinde blanchie sélection « Auvergne »</p>
---	---	---

LA VIE BIO

Venez vite ! De nombreuses dégustations vous seront offertes

Pain de Bio fruits et légumes - cosmétiques
Huiles essentielles Bio - Savons Bio
Encens liquide Bio - Produits frais
Crémerie Bio - Tranches & Charcuterie Bio
Fromage Bio - Produits d'entretien Bio
Produits sans gluten
compléments alimentaires...

Du mardi au samedi
9h - 13h & 15h - 19h30
le dimanche
9h - 13h30

33 avenue du maréchal foch - 93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 98 36 - Port : 07 88 13 47 52

Votre boutique Leonidas

Vous accueille 47 avenue du Maréchal Foch

du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h
et le dimanche
de 9h30 à 12h30

*N'hésitez pas à commander pour les Fêtes
directement en boutique ou
par téléphone au 01 43 00 53 38*



Restaurant asiatique

ROYAL PLAISANCE

Tél : 01 43 08 11 28
11 Boulevard Gallieni (RN34)
93360 Neuilly-Plaisance

Terrasse d'été

ouvert 6j/7 (fermé lundi)
12h - 14h30 et 19h - 22h30
Parking privé